



## 6<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE NOUVEAU-BRUNSWICK - QUÉBEC

### Fiche synthèse

#### ACTIVITÉ

- Activité de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick–Québec (APNBQ)
- Fredericton (Nouveau-Brunswick)
- 16 au 18 novembre 2017

#### PARTICIPANTS

##### **Délégation québécoise**

- M. Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme et vice-président de la Section du Québec de l'APNBQ
- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Section du Québec de l'APNBQ
- M<sup>me</sup> Sylvie D'Amours, députée de Mirabel et membre de la Section du Québec de l'APNBQ
- M. Daniel Cloutier<sup>1</sup>, chef du protocole et directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole.

##### **Délégation néo-brunswickoise**

- M. Chris Collins, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- M. Bernard LeBlanc, vice-président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- M. Chuck Chiasson, député de Victoria-La-Vallée
- M<sup>me</sup> Madeleine Dubé, députée de Madawaska-Centre
- M<sup>me</sup> Janet Trail, secrétaire administrative de la Section du Nouveau-Brunswick de l'APNBQ
- M<sup>me</sup> Jacinthe Landry, secrétaire administrative, cabinet du président.

#### CONTEXTE

- L'APNBQ, qui a été créée en 2004, a pour objectifs généraux de développer le dialogue interparlementaire entre les deux institutions, de renforcer les liens de coopération entre les Néo-Brunswickois et les Québécois et de favoriser les échanges dans plusieurs domaines d'intérêt commun, dont l'économie, le commerce, la formation et la mobilité de la main-d'œuvre, le transport, les questions frontalières, l'environnement, l'éducation, la culture, le tourisme, la gestion des forêts, les pêches et l'énergie.

---

<sup>1</sup> Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

## **CONTEXTE (SUITE)**

- La session précédente s'est déroulée à Québec, du 4 au 7 novembre 2015. Les thèmes abordés ont été l'actualité parlementaire et politique au Nouveau-Brunswick et au Québec, le commerce interprovincial et la mise en valeur économique et touristique de la région hydrographique de la Baie-des-Chaleurs.

## **THÈMES**

- L'actualité parlementaire et politique au Nouveau-Brunswick et au Québec;
- La légalisation du cannabis;
- Le Québec et le Nouveau-Brunswick face à la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise et s'enquérir de ceux du Nouveau-Brunswick.
- Présenter la vision du gouvernement du Québec quant à la légalisation et à l'encadrement de la consommation du cannabis sur son territoire, se renseigner sur celle du Nouveau-Brunswick et discuter des enjeux transfrontaliers à cet égard.
- Souligner les enjeux découlant de la renégociation de l'ALÉNA pour le Québec et les actions prises par ce dernier pour y faire face. S'enquérir des défis que cela représente pour le Nouveau-Brunswick.
- Inviter les députés néo-brunswickois à la Conférence interparlementaire sur le libre-échange, du 15 au 18 mars 2018, ainsi qu'à la 44<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 5 au 10 juillet 2018. Les deux activités se dérouleront à Québec.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et du Nouveau-Brunswick de discuter des travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que des débats politiques marquants depuis la 5<sup>e</sup> session de l'APNBQ.
- Dans le cadre de la séance de travail portant sur la légalisation du cannabis, les députés néo-brunswickois ont présenté l'approche préconisée par leur province, notamment le travail effectué par le Comité spécial sur le cannabis et le contenu des cinq projets de loi sur le sujet déposés le 9 novembre 2017. De leur côté, les parlementaires québécois ont fait part des consultations réalisées par le gouvernement du Québec en lien avec cet enjeu et ont résumé le contenu du projet de loi n<sup>o</sup> 157 : Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- La séance de travail sur l'ALÉNA a permis aux députés de souligner l'importance que le commerce avec les États-Unis et le Mexique représente pour les deux provinces. Il a également été question de la nécessité, pour les parlementaires, de suivre ce dossier qui aura potentiellement des répercussions importantes pour les économies du Québec et du Nouveau-Brunswick.
- Les députés néo-brunswickois ont été informés de la tenue de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange et de la 44<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui se dérouleront à l'Assemblée nationale du Québec en 2018. Des faire-part ont également été distribués.

COÛT	Repas	375,00 \$
	Hébergement	1 456,11 \$
	Transport <sup>2</sup>	2 488,81 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres <sup>3</sup>	249,96 \$
	<b>Total</b>	<b>4 569,88 \$</b>

---

<sup>2</sup> Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

<sup>3</sup> Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.